



## **CODE D'ÉTHIQUE DES MEMBRES**

### **CODE DE CONDUITE - RESPONSABLES / REPRÉSENTANTS DE CLUBS**

Ce document contient le code d'éthique qui vise chacun des membres de Tir à l'arc Québec. Il contient aussi un code de conduite adapté aux membres qui accomplissent des responsabilités particulières ou qui exercent le rôle spécifique de responsables / représentants de clubs.

## CODE D'ÉTHIQUE DES MEMBRES

### Principe Éthique

### Engagement du membre

« En tant qu'intervenant je m'engage à... »

*Respect des individus – Diminuer le risque à la santé et la sécurité, autant physique et mentale.*

### **DIGNITÉ**

#### **Courtoisie**

Je m'engage à communiquer de manière respectueuse avec tous les intervenants.

Je m'engage à démontrer ma discrétion au sujet de toute information de nature confidentielle.

---

#### **Sécurité**

Je m'engage à viser l'intégrité de la pratique du sport et de la compétition en me souciant de la sécurité des intervenants.

*Respect des règlements – Seule la performance des athlètes dictera l'issue de la compétition.*

### **INTÉGRITÉ**

#### **Compétence**

Je m'engage à connaître les règlements de la compétition applicable à mon champ d'activité.

Je m'engage à accepter les remarques et à améliorer mes compétences.

Je m'engage à partager mes connaissances et expériences avec les autres membres afin de favoriser l'amélioration constante.

---

#### **Esprit sportif**

Je m'engage à appliquer avec discernement les règlements dans un souci d'objectivité et d'impartialité.

Je m'engage à faire preuve d'honnêteté dans mes rapports avec les autres intervenants et à leur déclarer tout conflit d'intérêts

Je m'engage à faire preuve d'honnêteté et à divulguer mes manquements dans ma pratique.

---

#### **Autorité**

Je m'engage à assumer mon rôle ou mes fonctions à l'intérieur des limites de mes compétences ou de mon autorité.

## CODE DE CONDUITE - RESPONSABLES / REPRÉSENTANTS DE CLUBS

Code d'Éthique	Code de conduite	
Principe éthique	Engagement des responsables / représentants de clubs	Comportement attendu des responsables / représentants de clubs
Section A – DIGNITÉ – Respect des individus – rien ne sera toléré qui représente un risque pour la santé physique ou mentale		
<b>Courtoisie</b>	Communiquer de manière respectueuse avec les autres participants	<p><b>Agir avec modération et objectivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter le principe selon lequel toutes les décisions doivent être prises dans l'intérêt de l'athlète.</li> <li>• Faire preuve d'honnêteté, de sérieux, de fiabilité et de collaboration dans les relations avec tous les participants.</li> <li>• Négocier de bonne foi les contrats avec les entraîneurs et en respecter les termes.</li> </ul> <p><b>Prévenir ou corriger les pratiques discriminatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les différences culturelles et les pratiques religieuses de tous les membres.</li> <li>• Éviter de congédier un entraîneur pour des raisons injustes ou le discréditer.</li> </ul> <p><b>Éviter toute attitude susceptible de nuire à l'individu ou à sa réputation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éviter de porter tout commentaire désobligeant sur le travail des entraîneurs.</li> <li>• Éviter de commenter une décision prise par l'entraîneur avec laquelle le club est en désaccord.</li> </ul> <p><b>S'abstenir de toute forme de harcèlement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'abstenir d'exercer sur une autre personne un pouvoir abusif et non justifié ayant pour but ou pour effet d'insulter, d'intimider, d'humilier ou d'offenser cette personne.</li> <li>• Traiter tous les entraîneurs et le personnel du club dans un souci de justice et de respect.</li> </ul>
	Faire preuve de discrétion avec toute information de nature confidentielle	<p><b>Éviter de divulguer des informations dites personnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les informations personnelles transmises par les membres du club ou toute autre intervenant lié au club</li> <li>• Ne pas solliciter des personnes dont les coordonnées ont été obtenues par d'autres moyens que ceux du club.</li> <li>• Cesser de solliciter les personnes qui retirent leur consentement.</li> </ul>
<b>Sécurité</b>	Protéger l'intégrité de la compétition et la sécurité des participants	<p><b>Confirmer, maintenir et supporter les règles de sécurité de Tir à l'arc Québec</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les activités du club respectent les normes du règlement de sécurité de Tir à l'arc Québec, notamment en ce qui concerne la qualification des entraîneurs et le nombre d'entraîneurs par participants.</li> <li>• Engager au moins un entraîneur certifié en tir à l'arc</li> <li>• Offrir à tous les membres des programmes qui répondent aux normes de prestation établies par le Modèle de développement de l'archer au Québec</li> </ul>

Section B - INTÉGRITÉ – Respect des règlements – Seule la performance des athlètes dictera l’issue de la compétition		
<b>Compétences</b>	Connaître et informer les membres des procédures et règlements	<p><b>Comprendre et remplir ses tâches avec justesse et précision</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir aux archers et aux parents toute l’information nécessaire de manière à ce qu’ils puissent choisir une option réaliste et à prix abordable dans la poursuite de leurs buts et objectifs.</li> <li>• Énoncer tous les programmes du club ainsi que les coûts et les modalités de paiement.</li> <li>• S’assurer que tous les membres du club soient membres de Tir à l’arc Québec.</li> <li>• Énoncer les politiques du club, y compris les responsabilités des parents, les règles de sécurité et de compétition, le code de conduite, les programmes de Tir à l’arc Québec, etc.</li> </ul> <p><b>Contribuer au développement de la discipline</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire la promotion de Tir à l’arc Québec, de ses programmes et du tir à l’arc en général</li> <li>• Mener, en partenariat avec Tir à l’arc Québec, les activités requises pour satisfaire aux besoins des archers.</li> </ul>
	Demeurer ouvert aux critiques constructives et aux compétences des autres corps de métier	<p><b>Reconnaître son propre niveau de compétence et respecter celui des autres</b></p> <p><b>Respecter les domaines d’expertise, l’expérience et les opinions des autres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éviter de s’immiscer dans les relations d’un entraîneur avec un archer ou un parent, à moins que les deux parties soient d’accord.</li> </ul>
	Partager les connaissances des règlements et de leur interprétation avec les autres participants afin de favoriser le perfectionnement du sport	<p><b>Connaître les règlements et leur interprétation, se conformer aux règles énoncées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer régulièrement de l’information aux archers et aux parents au sujet des activités du club, des changements aux règlements de Tir à l’arc Québec, des règlements et des politiques du club et toutes informations relatives à la participation des archers au sport.</li> <li>• Informer tous les membres de la constitution et des règlements du club, de même que des modalités de l’assemblée générale annuelle.</li> </ul>
<b>Esprit Sportif</b>	Se comporter avec objectivité et impartialité de façon équitable et avec discernement	<p><b>Traiter tous équitablement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que le club tienne compte de l’intérêt de tous les archers dans ses prises de décisions.</li> <li>• S’assurer que tous les archers peuvent participer et faire des progrès à leur rythme sans qu’aucun archer ne soit retardé.</li> <li>• Éviter le maraudage.</li> </ul>
	Faire preuve d’honnêteté dans les rapports avec les autres participants et déclarer tout conflit d’intérêt potentiel	<p><b>Créer un environnement propice à l’esprit sportif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer au maintien d’un milieu d’apprentissage positif dans le club basé sur la participation et le plaisir.</li> </ul>
<b>Autorité</b>	Remplir mes fonctions à l’intérieur des limites de mon autorité et de mes compétences	<p><b>Reconnaître son propre niveau de compétence et respecter les intervenants plus expérimentés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer avec Tir à l’arc Québec pour tous conflits ou plaintes afin d’être orientés vers les instances compétentes.</li> </ul>

		<p><b>S'abstenir de critiquer les autorités</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• S'abstenir de critiquer publiquement directeurs de tir, juges et autres responsables.</li></ul> <p><b>Rapporter aux autorités appropriées, de toute situation jugée inacceptable</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Utiliser d'abord les avenues offertes au sein de Tir à l'arc Québec pour porter plainte, si le club désire rapporter un comportement inapproprié d'une personne occupant des fonctions lors d'un événement ou une activité.</li></ul>
--	--	--

Par la présente signature, je m'engage à respecter le code d'éthique et le code de conduite de Tir à l'arc Québec lié à mon rôle de responsable / représentant d'un club de tir à l'arc.

\_\_\_\_\_  
Signature du responsable /  
représentant

\_\_\_\_\_  
Date